Skilled Trades Ontario | Métiers spécialisés Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

Mécanicien-Monteur de Construction

426A

2007

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.

Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine) –** Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
  - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
  - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C** – ***« Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »*** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.

Skilled Trades Ontario | Métiers spécialisés Ontario

Nom de l'apprenti(e) :_____

Adresse : _____

_____

Numéro de téléphone :_____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

© Métiers spécialisés Ontario

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

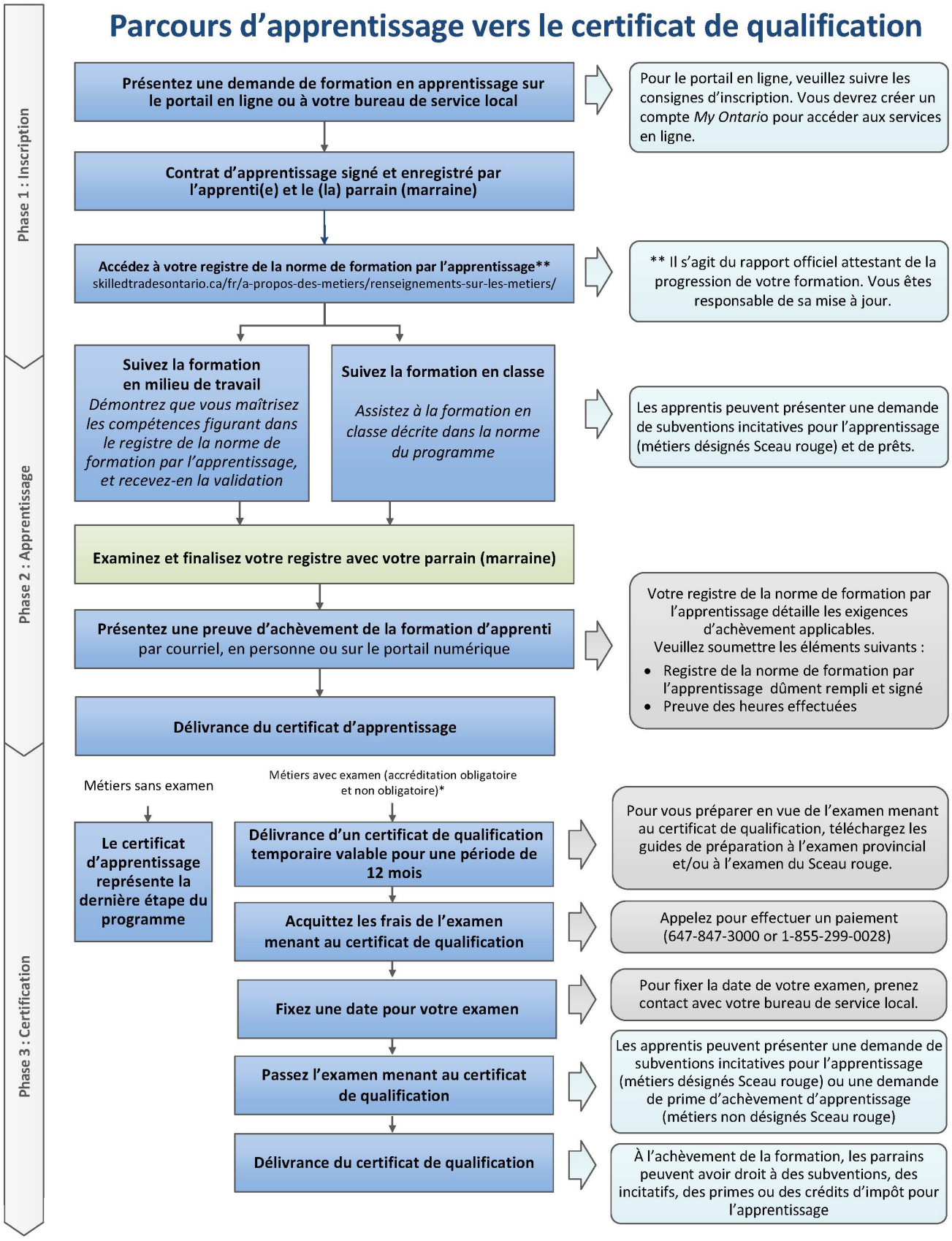

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

© Métiers spécialisés Ontario

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :.....1
Ressources propres au métier.....2
Ressources et liens spécifiques au métier.....2
Méthodologie - Élaboration des normes.....2
Introduction au registre.....3
Rôles et responsabilités des apprentis.....5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs.....6
Santé et sécurité.....7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes.....11
Champ d'exercice.....11
Directives du programme.....11
Exigences du programme.....13
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....13
Résumé de Compétences pour réussir.....13
Norme de rendement.....14
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs.....15
Avis de collecte de renseignements personnels.....18
Liste de formateurs.....19
6141.0 Utiliser Des Pratiques Et Des Méthodes De Travail Sécuritaires.....20
6142.0 Communiquer Au Travail.....27
6143.0 Interpréter Des Dessins Et Faire Des Calculs Mathématiques.....32
6144.0 Utiliser Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés.....35
6145.0 Préparer Et Utiliser Des Machines-Outils.....42
6146.0 Utiliser Et Entretenir Des Instruments De Mesure De Précision.....47
6147.0 Planifier Et Préparer Le Travail.....52
6148.0 Choisir Et Utiliser Des Matériaux Et Des Dispositifs De Fixation.....57
6149.0 Choisir Et Appliquer Des Lubrifiants.....61
6150.0 Souder Et Joindre Par Brasage Fort Et Tendre.....64
6152.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Manutention De Matériaux.....73
6153.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Transmission D'énergie.....76
6154.0 Installer Et Entretenir Des Compresseurs Et Des Pompes.....81
6155.0 Installer, Mettre En Service Et Entretenir Des Machines Et Des Systèmes Robotisés.....87

© Métiers spécialisés Ontario

6156.0 Installer Et Entretenir Des Paliers, Des Joints D'étanchéité Et Des Garnitures 93
6157.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Tuyauterie Et Des Appareils De Robinetterie....100
6158.0 Installer Et Entretenir Des Ventilateurs Et Des Soufflantes....104
6159.0 Installer Et Entretenir Des Commandes Électriques Et Électroniques ...108
6160.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes Pneumatiques....111
6161.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes Hydrauliques....114
6162.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Production D'énergie....119
6163.0 Effectuer L'entretien Préventif Et Prédictif....124
Définitions....127
Apprenti(e)....127
Prêt(e) à passer l'examen?....130
Directives pour consigner un changement de parrain....131
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1 132
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) nº 2....133
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) nº 3....134
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) nº 4....135
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage 136
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage 137
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) 138
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario 139
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC) i

© Métiers spécialisés Ontario

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veuillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca) LOPMS.

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2007 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

© Métiers spécialisés Ontario

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés	*Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

© Métiers spécialisés Ontario

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Mécanicien-Monteur de Construction 426A ; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridictionnels applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

© Métiers spécialisés Ontario

Rôles et responsabilités

Conformément à la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés* (LOPMS)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le **ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC)** a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

© Métiers spécialisés Ontario

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
    - L'adresse de votre parrain (marraine);
    - Vos nom et adresse;
    - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

© Métiers spécialisés Ontario

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir *« Introduction au registre »).* Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

© Métiers spécialisés Ontario

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

© Métiers spécialisés Ontario

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

© Métiers spécialisés Ontario

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;

2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;

3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

© Métiers spécialisés Ontario

Pour les projets s'appliquant aux métiers de la construction, un constructeur est également identifié
Dans tous les projets, le constructeur est soit le propriétaire, soit une personne embauchée par le propriétaire.

L'objectif de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* est de confier à une seule personne l'autorité générale en matière de santé et de sécurité dans le cadre d'un projet. Cette personne est le constructeur du projet.

Le constructeur est la partie qui exerce le plus grand contrôle sur les aspects de santé et de sécurité de l'ensemble du projet; il est responsable en dernier ressort de la santé et de la sécurité de tous les travailleurs et apprentis. Le constructeur doit veiller à ce que tous les employeurs, apprentis et travailleurs du projet respectent la loi et ses règlements.

Les tâches du constructeur sont les suivantes :

- Veiller à l'application des mesures et des procédures prévues par la Loi et ses règlements;
- Veiller à ce que tous les employeurs, apprentis et travailleurs du projet respectent la Loi et ses règlements;
- Assurer la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et des apprentis dans le cadre du projet.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

© Métiers spécialisés Ontario

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Mécanicien-Monteur de Construction est décrit à l'article 33 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

33. Le champ d'exercice du métier de mécanicien-monteur de construction consiste notamment à faire l'installation initiale de la machinerie industrielle et du matériel mécanique en faisant ce qui suit :

1. Installer, entretenir, rattraper et enlever des convoyeurs et tout autre matériel de fabrication.
2. Assembler ou désassembler des turbines et des génératrices dans les centrales électriques.
3. Exécuter du travail de précision dans les centrales nucléaires.
4. Arrimer et déplacer de la machinerie et du matériel lourds.
5. Mettre en place, régler et aligner du matériel lourd.
6. Effectuer du soudage.

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 33 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail
L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 7280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nombre total d'heures de formation
8000 heures

© Métiers spécialisés Ontario

Ratio compagnon-apprenti

Ratios prévus dans la réglementation

Si un métier a été prescrit comme étant assujetti à un ratio apprenti-compagnon, le nombre d'apprentis pouvant être parrainés ou employés par une personne exerçant le métier par rapport au nombre de compagnons employés ou autrement engagés par la personne exerçant le métier **ne doit en aucun cas dépasser un(e) apprenti(e) pour chaque compagnon (compagne)**. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Apprentissage du site Web du gouvernement de l'Ontario à l'adresse ontario.ca/fr/page/embaucher-une-apprentie

© Métiers spécialisés Ontario

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés,* classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici :
modèle Compétences pour réussir.

© Métiers spécialisés Ontario

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Mécanicien-Monteur de Construction doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l’industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l’entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

© Métiers spécialisés Ontario

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

© Métiers spécialisés Ontario

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

© Métiers spécialisés Ontario

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

© Métiers spécialisés Ontario

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS).*
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

   Responsable, InfoCentre Emploi Ontario
   Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences
   33, rue Bloor Est, 2e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3
   Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656
   Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

© Métiers spécialisés Ontario

Liste de formateurs

Nom du (de la) formateur(trice) (en lettres moulées)	Signature du (de la) formateur(trice)	Date de début avec le (la) formateur(trice) (jour/mois/année)

© Métiers spécialisés Ontario

6141.0 Utiliser Des Pratiques Et Des Méthodes De Travail Sécuritaires

Objectif Général De Rendement

Utiliser des pratiques et des méthodes de travail sécuritaires en se conformant aux lois, et aux règlements, aux codes, aux normes et aux directives, en maîtrisant les dangers et les conditions, le matériel et les matériaux dangereux, en respectant les procédures d'évacuation en cas d'incendie de l'entreprise ou du lieu de travail, en exécutant des tâches d'entretien du lieu de travail, en déplaçant du matériel, des fournitures et des composants manuellement, en portant et en entretenant du matériel de protection individuelle, en dispensant des premiers soins de base pour les maladies et blessures professionnelles, en signalant les blessures au superviseur ou aux secouristes et en appliquant la procédure de verrouillage des machines et du matériel conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux méthodes de travail sur le chantier, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

Objectifs De Rendement

Compétences

6141.01 **Se conformer aux lois et aux normes de sécurité,** notamment la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST),* la Loi sur la protection de l'environnement (LPE), la Loi sur le transport des matières dangereuses (LTMD), la Loi de 1997 sur la *sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travai*l, la Loi sur la *qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier* (LQPAGM), la Loi de 1998 sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (LARP), le Code du bâtiment de l'Ontario (CBO), le Code canadien de l'électricité (CCÉ), le code de l’électricité de l’Ontario, le Code de prévention des incendies de l'Ontario (CPIO), le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), les normes de l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction (AOCS), les règlements municipaux et les politiques de l'entreprise, en lisant, en interprétant et en suivant les directives, conformément au contenu écrit des documents et aux directives verbales des organismes de réglementation et du superviseur.

© Métiers spécialisés Ontario

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6141.02 **Verrouiller et étiqueter et mettre hors tension le matériel mécanique,** y compris toutes les sources d'énergie stockée, électrique, pneumatique, hydraulique ou cinétique en vue d'effectuer la réparation ou l'entretien, en fermant et en étiquetant des machines ou des procédés de fabrication, en s'assurant qu'aucune matière ne peut entrer dans le matériel en cours de réparation ou d'entretien, qu'aucun dommage n'est causé à la machine et en prévenant les accidents, conformément aux exigences de sécurité à la réglementation, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6141.03 **Travailler dans des espaces restreints en suivant les règles de sécurité recommandées**, comme l'utilisation d'un appareil respiratoire et l'évaluation de l'espace restreint, conformément aux exigences de sécurité à la réglementation, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6141.04 **Maîtriser les dangers et les conditions dangereuses**, notamment les conditions sur le lieu de travail, les opérations nécessitant de l'équipement lourd, les activités de levage, la pose de câblage aérien et la manipulation et l'entreposage des matériaux, en inspectant visuellement et en analysant le rendement et le fonctionnement du matériel et des matériaux, en décelant les obstructions et en prenant les mesures correctives, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux conditions du chantier, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6141.05 **Inspecter le matériel mobile**, notamment les chariots élévateurs, le matériel de levage et les plates-formes élévatrices motorisées, en inspectant visuellement les dommages ou les défectuosités conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux recommandations des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6141.06 **Respecter les procédures d'évacuation en cas d'incendie de l'entreprise ou du lieu de travail** en déterminant les sources potentielles d'incendie que présente le travail à effectuer, en évaluant le type et la gravité de l'incendie, en prenant les mesures qui s'imposent pour éteindre un incendie mineur, en déclenchant l'alarme, en signalant l'incendie et en suivant les procédures d'évacuation conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux méthodes du chantier, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6141.07 **Exécuter des tâches d'entretien du lieu de travail** en éliminant les matériaux superflus, en mettant le matériel en place, en repérant l'emplacement des fournitures et du matériel de premiers soins, en installant des barrières de protection et des panneaux de signalisation et en s'assurant que la zone de travail n'est pas encombrée conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux spécifications du travail, aux méthodes du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6141.08 **Déplacer du matériel, des fournitures et des composants** en utilisant des techniques sécuritaires pour lever, abaisser, transporter, pousser et tirer afin de se protéger et protéger les autres des blessures conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux spécifications du travail, aux méthodes du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6141.09 **Porter du matériel de protection individuelle**, y compris des casques de sécurité, des gants, des lunettes de sécurité, des masques, des écrans faciaux, des protège-oreilles et des protège-tympans, des combinaisons, des vestes réfléchissantes, des chaussures de sécurité, des amortisseurs de chute, des respirateurs, des harnais, des appareils respiratoires, des appareils d'échantillonnage de l'air, des détecteurs de gaz et des dosimètres, en vérifiant, en choisissant, en utilisant et en ajustant ce matériel afin d'assurer sa sécurité et celle des autres conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux conditions du chantier, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6141.10 **Entretenir du matériel de protection individuelle**, y compris des casques de sécurité, des gants, des lunettes de sécurité, des masques, des écrans faciaux, des protège-oreilles et des protège-tympans, des combinaisons, des vestes réfléchissantes, des chaussures de sécurité, des amortisseurs de chute, des respirateurs, des harnais, des appareils respiratoires, des appareils d'échantillonnage de l'air, des détecteurs de gaz et des dosimètres, en vérifiant l'usure, les bris, les déchirures, les fissures, les fuites et les composants défectueux et manquants, en inspectant et en analysant le rendement et le fonctionnement, en rangeant le matériel et les composants ou en notant/étiquetant les défectuosités et en retirant le matériel et les composants du service afin d'assurer sa sécurité et celle des autres conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6141.11 **Dispenser des premiers soins de base pour les maladies et blessures professionnelles,** notamment les maux soudains, les brûlures, les coupures, les entorses, les inhalations de produits chimiques et de fumée et les contaminants dans les yeux, en stabilisant l'état de la victime afin de la préparer à recevoir d'autres premiers soins et en obtenant l'aide d'un médecin au besoin selon l'état de la victime conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux recommandations et spécifications des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6141.12 **Signaler les blessures au superviseur ou aux secouristes, rapidement et efficacement,** en décrivant précisément comment l'incident est survenu et en s'assurant que des soins sont administrés à la personne blessée, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux politiques et méthodes de l'entreprise et aux conditions du chantier.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6142.0 Communiquer Au Travail

Objectif Général De Rendement

Communiquer au travail oralement, par écrit, en utilisant des graphismes, par ordinateur ou au moyen d'appareils mécaniques et électroniques, ou en effectuant des signaux manuels, en établissant et en entretenant des relations interpersonnelles, en donnant une image professionnelle et en guidant et encadrant des collègues de travail conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux spécifications du travail, aux conditions du lieu de travail et du chantier, aux signaux manuels internationaux, aux recommandations et spécifications des fabricants, à l'étiquette du milieu des affaires, à la nétiquette et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

Objectifs De Rendement

Compétences

6142.01 Communiquer oralement en s'exprimant clairement et avec concision, en écoutant attentivement, en s'assurant que l'interlocuteur comprenne en transmettant et en résumant l'information avec précision et en sollicitant une rétroaction constructive conformément à l'étiquette du milieu des affaires, aux normes du lieu de travail et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6142.02 **Communiquer par écrit,** notamment par la correspondance, les notes de service, les bons de travail, les bons de modification, les rapports de projet, les formulaires ou feuilles à cocher, les propositions, les devis et les rapports d'accident, en écrivant clairement et avec concision, en interprétant et en vérifiant les détails, en corrigeant la correspondance ou la documentation, en s'assurant d'utiliser un langage approprié, complet et précis et en s'assurant que tout document nécessitant une signature est complet conformément aux exigences du travail, à l'étiquette du milieu des affaires et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6142.03 **Communiquer en utilisant des graphismes,** comme des croquis, des dessins de construction et des modèles tridimensionnels, en utilisant des projections orthographiques, des vues isométriques et des vues en coupe, en indiquant les dimensions et en ajoutant des notes conformément aux exigences du travail et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6142.04 **Communiquer par ordinateur,** en utilisant un clavier, un écran tactile, Internet, le courrier électronique, un numériseur, une imprimante et autre logiciel et matériel périphérique, en s'assurant que les instructions et les méthodes sont transmises avec précision et efficacité, conformément aux exigences du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, à la nétiquette et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6142.05 **Communiquer au moyen d'appareils mécaniques et électroniques**, y compris les systèmes de diffusion publique, le téléphone, les téléavertisseurs, les radios et les dispositifs sans fil, afin de transmettre des directives et procédures précises de manière sûre et efficace conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux spécifications du travail, aux conditions du chantier, aux recommandations des fabricants et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6142.06 **Effectuer des signaux manuels** afin de transmettre et de recevoir de l'information visuellement et directement conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux spécifications du travail, aux signaux manuels internationaux, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6142.07 **Établir et entretenir des relations interpersonnelles** en établissant un réseau, en entretenant la confidentialité, en respectant les autres, en collaborant, en consultant, en participant aux réunions, en étant disponible, en expliquant les problèmes et les méthodes, en recourant à des stratégies de résolution de conflit et de solution des problèmes, en déterminant et en recommandant des solutions de rechange, en pratiquant l'écoute efficace, en utilisant des méthodes de langage verbal et non verbal pour transmettre des messages, en utilisant un langage acceptable dans le milieu de travail, en reconnaissant et en respectant la chaîne d'autorité du lieu de travail et en obtenant les approbations des clients conformément à l'étiquette du milieu des affaires et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6142 .08 **Guider et encadrer des collègues de travail** en démontrant et/ou en expliquant les méthodes, procédures et exigences du lieu de travail, en mettant de l'avant les politiques et méthodes de l'entreprise, en évaluant le rendement et le progrès du lieu de travail et en s'assurant de donner au moment opportun une rétroaction en utilisant ses aptitudes de communication et des démonstrations physiques conformément à l'étiquette du milieu des affaires et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6143.0 Interpréter Des Dessins Et Faire Des Calculs Mathématiques

Objectif Général De Rendement

Interpréter des dessins et faire des calculs mathématiques en interprétant des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants, des dessins et des croquis d'assemblages et de composants, des manuels techniques et des manuels des fabricants, des schémas et des diagrammes logiques et en calculant des rapports d'engrenages, des exigences de puissance et des vitesses finales de boîtes d'engrenages, d'entraînements et de moteurs.

Objectifs De Rendement

Compétences

6143.01 **Interpréter des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants** en lisant et en analysant des exigences pour réviser les machines et le matériel conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6143.02 **Produire des dessins et des croquis d'assemblages et de composants** à l'aide de projections orthographiques, de vues isométriques et de vues en coupe, ou de matériel ou de techniques, tels que le dessin à main levée, les tables de dessin ou le dessin assisté par ordinateur, en respectant les dimensions et en suivant les directives de manière que les dessins et les croquis puissent être interprétés et que des pièces puissent être fabriquées par d'autres personnes de métier conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux exigences du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6143.03 **Interpréter des manuels techniques et des manuels de fabricants** en lisant et en analysant pour réviser les machines et mettre le matériel à niveau conformément aux exigences de sécurité et à la réglementation, aux exigences du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6143.04 **Interpréter des schémas et des diagrammes** logiques en lisant et en analysant pour assembler et entretenir des systèmes électrohydrauliques/pneumatiques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6143.05 **Faire des calculs mathématiques**, pour obtenir notamment des rapports d'engrenages, la puissance exigée et les vitesses finales de boîtes d'engrenages, d'entraînements et de moteurs, en mesurant et en appliquant des formules de calcul liées au métier et en utilisant des tableaux et des spécifications conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6144.0 Utiliser Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés

Objectif Général De Rendement

Utiliser des outils à main et des outils motorisés, notamment en choisissant, en entretenant et en utilisant des outils de fixation, des outils à main, des outils de formage des métaux, des instruments de mesure, des outils motorisés, des outils de choc et des outils mécaniques, des appareils portatifs de positionnement, de rodage et de dressage, des fileteuses, des matrices et des coupe-tuyaux pour assembler, installer et entretenir des machines et du matériel.

Objectifs De Rendement

Compétences

6144.01 **Utiliser des outils de fixation,** tels que des douilles, des clés, des multiplicateurs de couple et des clés dynamométriques manuelles ou hydrauliques, pour installer, entretenir et réviser des machines, en suivant la séquence de serrage établie, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6144.02 **Utiliser des outils à main**, tels que des tournevis, des ciseaux, des marteaux, des poinçons, des pinces, des leviers et des grattoirs, de manière sécuritaire et efficace pour installer, entretenir et réviser des machines conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6144.03 **Utiliser des outils de formage des métaux**, tels que des limes, des scies à main, des perceuses, des ponceuses et des burins électriques, des alésoirs, des outils à tarauder, des mandrins porte-taraud, des matrices et des pinces à couper, afin de fabriquer des composants conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6144.04 **Entretenir des outils de formage des métaux**, tels que des limes, des scies à main, des perceuses, des ponceuses et des burins électriques, des alésoirs, des outils à tarauder, des mandrins porte-taraud, des matrices et des pinces à couper, en les nettoyant, les remplaçant, les affûtant, les inspectant pour les dommages conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6144.05 **Utiliser des outils de mesure**, tels que des rubans à mesurer, des règles, des fils à plomb et des équerres, pour mesurer et aligner des composants conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6144.06 **Entretenir des outils de mesure**, tels que des rubans à mesurer, des règles, des fils à plomb et des équerres, pour mesurer et aligner des composants, en les nettoyant, en les remplaçant, en vérifiant leur précision avec des appareils d'étalonnage et des racloirs, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6144.07 **Utiliser des outils motorisés**, tels que des cisailles, des perceuses magnétiques, des perceuses et des rectifieuses, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6144.08 **Entretenir des outils motorisés**, tels que des cisailles, des perceuses magnétiques, des perceuses et des rectifieuses, en inspectant, en ajustant, en nettoyant et en remplaçant à l'aide d'outils des fabricants et de racloirs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6144.09 **Utiliser des appareils portatifs de positionnement, de rodage et de dressage, des fileteuses, des matrices et des coupe-tuyaux** conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6144.10 **Entretenir des appareils portatifs de positionnement**, **de rodage et de dressage, des fileteuses, des matrices et des coupe-tuyaux** en inspectant, en ajustant, en nettoyant et en remplaçant à l'aide d'outils des fabricants et de racloirs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6144.11 **Choisir et utiliser du matériel de travail du métal et des scies**, notamment des cisailles des cisailles-poinçonneuses universelles, une scie à ruban, une scie radiale, une tronçonneuse, des cylindres et une plieuse, pour cisailler, scier, plier, manipuler le matériel avec des lames, des avances de coupe, des régimes et des liquides de refroidissement, en nettoyant, en mettant en place et en utilisant des cisailles et des cisailles-poinçonneuses universelles conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6144.12 **Entretenir du matériel de travail du métal et des scies**, notamment des cisailles, des cisailles-poinçonneuses universelles, une scie à ruban, une scie radiale, une tronçonneuse, des cylindres et une plieuse, en nettoyant, en vérifiant les tolérances, les dommages et l'usure, en utilisant des outils à main, des outils de mesure et des racloirs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6145.0 Préparer Et Utiliser Des Machines-Outils

Objectif Général De Rendement

Préparer et utiliser des machines-outils en interprétant et en utilisant l'information contenue dans les tableaux et les spécifications ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe des filets, au perçage et au taraudage, en appliquant des formules et des calculs liés au métier, en préparant et en effectuant des travaux de tournage, en préparant et en effectuant des travaux de fraisage, en préparant et en utilisant des perceuses sur socle, des perceuses radiales, des rectifieuses planes et des accessoires pour machines-outils.

Objectifs De Rendement

Compétences

6145.01 **Interpréter et utiliser l'information contenue dans les tableaux et les spécifications** ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe des filets, au perçage et au taraudage pour différentes machines-outils en convertissant, au besoin, des mesures impériales et métriques, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6145.02 **Appliquer des formules et des calculs liés au métier** pour usiner, ajuster, préparer, disposer, aligner et établir des rapports d'engrenages conformément aux dessins techniques, aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6145.03 **Préparer et effectuer des travaux de tournage**, tels que le tournage, l'alésage, le surfaçage, le filetage, la coupe en biseau, le moletage, le meulage et le façonnage, à l'aide de pointes en acier à coupe rapide et en carbure, selon une tolérance de plus ou moins 0,002 po ou selon la tolérance recommandée et les spécifications conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6145.04 **Préparer et effectuer des travaux de fraisage**, tels que le rainurage, le surfaçage, l'alésage et la taille de rainures de clavette et d'engrenages, selon une tolérance de plus ou moins 0,002 po ou selon la tolérance recommandée et les spécifications, à l'aide de pointes en acier à coupe rapide et en carbure conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6145.05 **Préparer et utiliser des perceuses sur socle et des perceuses radiales** employant des brides, des étaux, des gabarits et des équerres pour perforer, aléser, tarauder et fraiser selon les spécifications en employant des forets et des alésoirs en acier à coupe rapide, au cobalt et au titane conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6145.06 **Préparer et utiliser des rectifieuses planes** pour meuler des surfaces planes, des cales et des soupapes selon une marge de tolérance de plus ou moins 0,0005 po ou selon la tolérance recommandée conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6145.07 **Préparer et utiliser des rectifieuses sur socle** pour affûter des outils et des forets selon une marge de tolérance de plus ou moins 0,0005 po ou selon la tolérance recommandée conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6145.08 **Préparer et utiliser des accessoires pour machines-outils**, tels que des diviseurs, des accessoires de tournage conique, des mandrins autocentreurs et des plateaux à quatre mors, des mandrins magnétiques, des plateaux de montage, des accessoires de rectification de meule, des forets et des accessoires d'affûtage d'outil conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6146.0 Utiliser Et Entretenir Des Instruments De Mesure De Précision

Objectif Général De Rendement

Utiliser et entretenir des instruments de mesure de précision en utilisant et en entretenant des micromètres internes et externes, des verniers, des indicateurs à cadran et des cadrans numériques, du matériel d'alignement au laser et numérique, des cales étalons et des marbres, l'alignement des niveaux optiques et du poste en entier, et en établissant et en installant des repères et des emplacements de changement de direction.

Objectifs De Rendement

Compétences

6146.01 **Utiliser et entretenir des micromètres internes et externes**, y compris effectuer des réglages et des étalonnages mineurs, en prenant des mesures linéaires et des lectures en mesures impériales et métriques selon une précision de plus ou moins 0,0002 po ou l'équivalent métrique conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6146.02 **Utiliser et entretenir des verniers en prenant des mesures intérieures et extérieures** selon une précision de plus ou moins 0,001 po en convertissant des mesures linéaires à l'aide d'un vernier et d'un calibre de hauteur à vernier selon une précision de plus ou moins 0,001 po et en prenant la lecture au compas selon une précision de plus ou moins 0,001 po conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6146.03 **Utiliser et entretenir des indicateurs à cadran et des cadrans numériques** en préparant les indicateurs avec 2 cadrans, en utilisant des instruments pour aligner des coupleurs aux tolérances prescrites, en s'assurant de prendre soin et de conserver les niveaux de précision conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6146.04 **Utiliser et entretenir du matériel d'alignement au laser et numérique** pour mettre au niveau et aligner conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6146.05 **Utiliser et entretenir des cales étalons et des marbres** pour mettre en place, calculer la valeur des angles, vérifier la précision des mesures et comparer et convertir des mesures conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6146.06 **Utiliser et entretenir l'alignement des niveaux optiques**, comme les niveaux à lunette automatiques et des théodolites, pour la mise au niveau et le transfert d'élévation en utilisant un niveau de précision à bascule pour mettre le matériel au niveau à une précision de plus ou moins 0,001 po conformément aux exigences de sécurité et à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6146.07 **Utiliser et entretenir l'alignement du poste en entier et des accessoires,** comme les prismes et les fixations des gabarits, en mesurant les angles et la distance, en mettant au niveau, en consignant et en interprétant des données, en étalonnant le matériel, en faisant un test avec des chevilles et en utilisant des programmes d'autodiagnostic conformément aux exigences de sécurité et à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6146.08 **Établir et installer des repères et des emplacements de changement de direction**, notamment le poste complet et le théodolite, en appliquant des théodolites pour les lignes et les angles de changement de direction, y compris la direction horizontale et verticale, aux spécifications en degrés, en minutes et en secondes, en utilisant des tiges, des prismes, des allègements, des embases, des fils à plomb, des balances de précision, des fixations de calibre et des rubans conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6147.0 Planifier Et Préparer Le Travail

Objectif Général De Rendement

Planifier et préparer le travail en évaluant le chantier, en interprétant et en analysant des spécifications et des dessins structurels, mécaniques et architecturaux, en planifiant, en préparant et en établissant le calendrier des activités, en déterminant la méthode d'érection et les étapes particulières, en triant, en bloquant et en faisant l'inventaire des matériaux, en préparant et en disposant l'installation, en installant le matériel et en exécutant des procédures de démarrage.

Objectifs De Rendement

Compétences

6147.01 **Évaluer le chantier** en l'analysant afin d'assurer l'accès et l'emplacement du matériel auxiliaire ainsi que le niveau du sol de l'endroit et en sélectionnant et en plaçant des ancrages conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6147.02 **Interpréter et analyser des spécifications et des dessins**, notamment des dessins structurels, mécaniques et architecturaux, des diagrammes et des dessins d'exécution, en déterminant l'assemblage, l'installation, l'érection et/ou les modifications nécessaires conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6147.03 **Planifier, préparer et établir le calendrier des activités** en déterminant les ressources humaines, les matières et le matériel requis pour exécuter le travail, en utilisant la documentation sur la portée du travail et les devis conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6147.04 **Déterminer la méthode d'érection et les étapes particulières nécessaires** pour compléter l'installation et l'enlèvement du matériel ou des machines en interprétant et en analysant des dessins et des spécifications et en utilisant les devis conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6147.05 **Trier, bloquer et faire l'inventaire des matériaux** en déchargeant et en vidant les matériaux, en les préparant pour l'assemblage, l'installation et l'érection avec des grues, des chariots à fourche, des diables, des palans à chaîne et des crics conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.V

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6147.06 **Préparer et disposer l'installation** en nettoyant et en disposant des lignes, en préparant le calendrier et en inspectant en vue de la préparation au moyen de théodolites et de niveaux, tel qu'exigé par les dessins, les spécifications et la séquence d'installation conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6147.07 **Installer le matériel,** notamment les convoyeurs, les presses, les robots et les turbines, en assemblant, en fixant et en ancrant tous les composants et fixations, en effectuant des vérifications avant la mise en marche pour s'assurer du fonctionnement sécuritaire et efficace et en utilisant des outils à main, des grues, du matériel d'arrimage, des crics, des théodolites et des niveaux conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux spécifications du travail et des dessins, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6147.08 **Exécuter des procédures de démarrage**, comme des essais séquentiels et la mise en marche par à-coups aux fins de vérification de la rotation de moteurs, pour diverses machines, notamment des transporteurs, des presses, des systèmes robotisés et des systèmes de moulage par injection en mettant en marche des systèmes hydrauliques, électriques et pneumatiques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6148.0 Choisir Et Utiliser Des Matériaux Et Des Dispositifs De Fixation

Objectif Général De Rendement

Utiliser des matériaux et des dispositifs de fixation en sélectionnant et en utilisant des métaux ferreux et non ferreux, en donnant un traitement thermique aux métaux et aux alliages, en éliminant les tensions internes de l'acier, en fabriquant des matériaux non métalliques, en utilisant des systèmes de filetage et en appliquant et en installant des adhésifs et des attaches.

Objectifs De Rendement

Compétences

6148.01 **Utiliser des métaux ferreux et non ferreux et en alliage spécial,** notamment l'acier inoxydable, le plasma, l'acier doux, la fonte, le cuivre, l'aluminium et des plastiques, pour souder, braser, faire du brasage tendre, couper et coller en utilisant des machines à souder, des soudeuses au plasma, des soudeuses pour soudage sous gaz inerte (MIG) et pour soudage à l'arc en atmosphère inerte avec électrode de tungstène (TIG), des chalumeaux de coupe, des meules et des scies à ruban conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6148.02 **Donner un traitement thermique aux métaux et aux alliages**, notamment l'acier inoxydable, l'acier doux et les alliages d'acier, la fonte, le cuivre et l'aluminium, en observant les changements de couleur à l'aide de tableaux de couleur afin d'atteindre les conditions et températures spécifiques, et en utilisant un four ou une flamme pour les chauffer, en utilisant de l'air, de l'huile et de l'eau de refroidissement pour atteindre des conditions spécifiques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6148.03 **Éliminer les tensions internes de l'acier** pour réduire la distorsion durant les opérations de trempe en chauffant le matériau à la température requise au four, au bain d'huile, à la flamme et en utilisant de l'air, de l'huile et de l'eau de refroidissement, puis en vérifiant et en mesurant les dimensions du matériau après le traitement avec des instruments de précision pour savoir s'il présente les conditions spécifiques requises conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6148.04 **Fabriquer des composants non métalliques**, notamment en nylon, en caoutchouc et en plastique, à partir de dessins et de croquis, en disposant, en coupant et en usinant des matériaux non métalliques et en utilisant des outils spéciaux comme des scies à ébouter, des tours, des perceuses et des meuleuses conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6148.05 **Identifier, choisir et utiliser des systèmes de filetage**, notamment les systèmes métrique, UNC et UNF, à un ou plusieurs filets et à rotation vers la droite ou la gauche, en analysant leur utilité particulière selon les dessins et en utilisant des tours, des fileteuses et des calibres de filetage conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6148.06 **Appliquer et installer des dispositifs de fixation et des adhésifs**, tels des boulons, des écrous, des vis, des goujons, de l'époxyde, de la colle, des rivets et des circlips, en préparant la surface aux dispositifs de fixation et à l'adhérence et en appliquant des adhésifs chimiques à l'aide de rouleaux, de brosses, de pistolets, de truelles, de pistolets à vaporiser et d'outils à main conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6149.0 Choisir Et Appliquer Des Lubrifiants

Objectif Général De Rendement

Choisir et appliquer des lubrifiants en connaissant les caractéristiques et la composition des lubrifiants, en appliquant des lubrifiants, en identifiant et en utilisant des lubrifiants spéciaux et en installant et en entretenant des systèmes de lubrification d'usine.

Objectifs De Rendement

Compétences

6149.01 **Choisir des lubrifiants,** y compris l'huile et la graisse, pour des applications particulières aux boîtes d'engrenages, aux paliers, aux coupleurs et aux roues, en connaissant les caractéristiques et la composition des lubrifiants d'après des tableaux et en les utilisant pour des applications et dans des conditions spécifiques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6149.02 **Appliquer des lubrifiants**, y compris des huiles et des graisses spécifiques, afin de réduire la friction et l'usure des pièces mobiles, de prévenir la corrosion et d'empêcher le contact avec la poussière et d'autres contaminants, en utilisant un pistolet graisseur, des pompes automatiques ou manuelles ou en garnissant à la main conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6149.03 **Utiliser des lubrifiants spéciaux** dans des conditions de température extrêmement élevées ou basses ou de pression extrême, ou pour des charges élevées, en déterminant les caractéristiques et la composition des divers lubrifiants à partir de tableaux et de normes, en utilisant un pistolet graisseur, des pompes automatiques ou manuelles ou en garnissant à la main conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6149.04 **Installer des systèmes de lubrification d'usine**, notamment des pompes, des indicateurs de débit, des injecteurs et du matériel de mesure et de distribution, en les disposant, en les assemblant et en les érigeant à l'aide de chariots à fourche, de grues, de matériel d'arrimage, d'outils à main, de théodolites et de niveaux conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6149.05 **Entretenir des systèmes de lubrification d'usine**, notamment des pompes, des indicateurs de débit, des injecteurs et du matériel de mesure et de distribution, en procédant à l'inspection visuelle de l'usure et des défauts et en réparant ou en remplaçant des pièces à l'aide d'outils à main conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6150.0 Souder Et Joindre Par Brasage Fort Et Tendre

Objectif Général De Rendement

Souder et joindre par brasage fort et tendre en préparant et en utilisant du matériel de soudage, y compris pour le soudage à l'arc, le soudage sous gaz inerte (MIG), le soudage à l'arc en atmosphère inerte avec électrode de tungstène (TIG) et le soudage au jet de plasma, du matériel de soudage au gaz et du matériel de coupe au gaz, en assemblant les composants à souder en vue de l'installation, le matériel de soudage non métallique et les baguettes, en sélectionnant les matériaux compatibles à la métallisation par projection et en utilisant du matériel de métallisation par projection.

Objectifs De Rendement

Compétences

6150.01 **Préparer et utiliser du matériel de soudage**, y compris pour le soudage à l'arc, le soudage sous gaz inerte (MIG), le soudage à l'arc en atmosphère inerte avec électrode de tungstène (TIG) et le soudage au jet de plasma, en préparant, en assemblant et en raccordant le matériel à la source d'électricité, en mettant le matériel de soudage en position et en utilisant des électrodes pour produire des soudures pouvant réussir l'inspection visuelle et des essais non destructifs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6150.02 **Préparer et utiliser du matériel de soudage au gaz,** y compris les soudeuses pour soudage sous gaz inerte (MIG) et pour soudage à l'arc en atmosphère inerte avec électrode de tungstène (TIG) et les chalumeaux de brasage fort et tendre, pour les opérations manuelles et automatiques, souder et faire du brasage fort et tendre et utiliser des outils à main conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6150.03 **Préparer du matériel de coupe au gaz**, notamment du matériel de coupe au plasma, des chalumeaux à gaz et de gougeage à l'arc, pour les opérations manuelles et automatiques, et produire des coupes nettes sans scories ni distorsion causées par la chaleur en faisant du gougeage, de la coupe à l'arc avec électrode en carbone, au chalumeau à gaz et au plasma, et utiliser des outils à main pour l'assemblage, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail,aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6150.04 **Assembler des composants à souder en vue de l'installation**, notamment des supports et des pièces de machines particulières, en réduisant au minimum la distorsion du soudage, en utilisant les dessins, en mettant en place, en soudant par points, en fabriquant des matériaux et en utilisant des machines de soudage à l'arc avec électrode et des chalumeaux de brasage fort et tendre conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6150.05 **Choisir et monter du matériel de soudage non métallique et des baguettes en aluminium**, en laiton et en cuivre, en interprétant et en analysant les matériaux à souder et en raccordant les détendeurs et les chalumeaux aux bouteilles de gaz conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6150.06 **Utiliser du matériel de soudage non métallique et des baguettes** en aluminium, en laiton et en cuivre, en soudant et en brasant des matériaux et s'assurer d'obtenir une qualité qui réussira l'inspection conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6150.07 **Choisir des matériaux compatibles pour le recouvrement par soudage,** comme des arbres en acier et des plaques d'usure, en choisissant des matériaux pouvant supporter la métallisation afin d'obtenir une qualité qui réussira l'inspection conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6150.08 **Appliquer le processus de recouvrement aux pièces de machine** en fabriquant du matériel avec de l'équipement de métallisation et de soudage conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6151.0 Arrimer Et Lever Des Charges

Objectif Général De Rendement

Arrimer et lever des charges en planifiant les opérations de levage, en déterminant les capacités des câbles en fibres et en acier pour l'arrimage et le levage, en utilisant du matériel de levage manuel ou motorisé, en utilisant du matériel de levage sur cric manuel ou motorisé, en utilisant des signaux manuels et radio courants et en entretenant du matériel d'arrimage et de levage.

Objectifs De Rendement

Compétences

6151.01 **Planifier les opérations de levage** en évaluant les caractéristiques des charges, telles que leurs dimensions et leur forme, en déterminant leur poids et leur centre de gravité et en déplaçant les obstacles, en éliminant les dangers et en consultant les tableaux de dimensions et de poids des charges conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6151.02 **Déterminer les capacités des câbles en fibres et en acier pour l'arrimage et le levage** en interprétant les caractéristiques et les tableaux des charges, les formules et les recommandations des fabricants conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6151.03 **Utiliser du matériel de levage manuel ou motorisé** afin de lever des charges en sélectionnant des cordes, des câbles textiles, des câbles métalliques, des élingues, des cosses, des manilles, des palonniers, des chaînes, des crochets, des treuils et des palans à corde conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6151.04 **Utiliser du matériel de levage sur cric manuel ou motorisé**, notamment des vérins pour rail, des vérins hydrauliques et des vérins pneumatiques, en faisant correspondre le vérin et la charge et en pompant conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6151.05 **Utiliser des signaux manuels et radio courants** pour transmettre des directives et des instructions aux collègues de travail et aux opérateurs de matériel, afin de procéder de façon sécuritaire aux activités d'arrimage et de levage conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6151.06 **Entretenir du matériel d'arrimage et de levage** en l'inspectant régulièrement et en vérifiant si les câbles sont effilochés, si le système électrique fonctionne bien, si des endroits sont coupants, si la lubrification est suffisante et s'il y a des étincelles, de la fumée, des vibrations et d'autres dommages visibles, et en le changeant, en l'alignant, en le nettoyant ou en le retirant pour en faire l'entretien conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6152.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Manutention De Matériaux

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des systèmes de manutention des matériaux en installant, en alignant et en entretenant des transporteurs, en installant et en entretenant des composants de transporteur et en entretenant des grues et des palans.

Objectifs De Rendement

Compétences

6152.01 **Installer et aligner des transporteurs**, y compris des transporteurs à courroie, à rouleaux, à godets, à chaîne, à vis et pneumatiques, en déchargeant, en alignant et en assemblant les composants du transporteur, en les ajustant, en les réglant et en les mettant à niveau, à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel de levage et d'arrimage, de théodolites, de niveaux, d'outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6152.02 **Entretenir des transporteurs**, y compris des transporteurs à courroie, à rouleaux, à godets, à chaîne, à vis et pneumatiques, en procédant à l'inspection visuelle de l'usure et des défauts et en réparant ou en remplaçant des composants à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel de levage et d'arrimage, d'outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6152.03 **Installer des composants de transporteur**, y compris des tendeurs, des entraînements, des courroies, des contrepoids, des dispositifs de tension, des grattoirs, des dispositifs d'alignement des courroies et d'habillage, en boulonnant, en soudant, en ajustant, en reliant et en centrant les courroies à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel de levage et d'arrimage, d'outils à main et d'outils motorisés comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6152.04 **Entretenir des composants de transporteur**, y compris des goulottes, des écrans et des vibrateurs, des tendeurs, des entraînements, des courroies, des contrepoids, des dispositifs de tension, des grattoirs et des dispositifs d'habillage, en vérifiant visuellement les vibrations et en les analysant, en reconnaissant l'usure ou les défauts et en réparant ou en remplaçant des composants à l'aide d'outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6152.05 **Entretenir des grues et des palans,** y compris des ponts roulants, des grues à flèche et des grues à portique, en procédant à l'inspection visuelle, en reconnaissant l'usure ou les défauts et en réparant ou en remplaçant des composants à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel de levage et d'arrimage, d'outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6153.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Transmission D'énergie

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des systèmes de transmission d'énergie en installant, en alignant et en entretenant des engrenages, des poulies et des réas de transmission d'énergie, en entretenant des composants du système de transmission d'énergie et en installant et en entretenant des coupleurs, des clavettes, des cannelures et des bagues.

Objectifs De Rendement

Compétences

6153.01 **Installer des engrenages, des poulies et des réas de transmission d'énergie**, tels que des courroies plates, des courroies de distribution, des courroies trapézoïdales, des poulies et des chaînes, en calculant la tension des courroies et des chaînes, en vérifiant et en réglant l'alignement après l'installation avec une unité d'alignement à laser, une corde ou une règle, en les assemblant, en les alignant, en les ajustant et en les réglant conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6153.02 **Entretenir des engrenages, des poulies et des réas de transmission d'énergie**, tels que des courroies plates, des courroies de distribution, des courroies trapézoïdales, des poulies et des chaînes, en inspectant visuellement et en calculant la tension des courroies et des chaînes, en inspectant visuellement et en reconnaissant l'usure ou les défauts et en réparant ou en remplaçant des composants à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel de levage et d'arrimage, d'outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, et en vérifiant et en ajustant l'alignement après l'installation conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6153.03 **Installer et aligner des composants du système de transmission d'énergie**, notamment des arbres, des démultiplicateurs de vitesse, des embrayages, des freins, des vis à billes, des engrenages à démultiplicateur harmonique, des cames et des galets suiveurs, en assemblant, en ajustant et en réglant des composants à l'aide d'outils courants et spéciaux afin d'en assurer l'ajustement et le fonctionnement conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6153.04 **Entretenir des composants du système de transmission d'énergie,** notamment des arbres, des démultiplicateurs de vitesse, des embrayages, des freins, des vis à billes, des engrenages à démultiplicateur harmonique, des cames et des galets suiveurs, en inspectant visuellement et en reconnaissant l'usure ou les défauts et en réparant ou en remplaçant des composants à l'aide d'outils courants et spéciaux afin d'en assurer l'installation et le fonctionnement conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6153.05 **Installer des coupleurs**, notamment des coupleurs mécaniques, magnétiques, hydrauliques et centrifuges, à l'aide de cales, de coins, de crics et d'un montage, en vérifiant l'alignement, en utilisant des procédés spéciaux comme des bains d'huile, une flamme, des indicateurs optiques et à cadran et des instruments d'alignement, comme une unité d'alignement à laser, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6153.06 **Entretenir des coupleurs**, notamment des coupleurs mécaniques, magnétiques, hydrauliques et centrifuges, en inspectant visuellement et en reconnaissant l'usure ou les défauts et en réparant ou en remplaçant les coupleurs en utilisant des outils spéciaux comme des indicateurs optiques et à cadran et des instruments d'alignement, comme une unité d'alignement à laser, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6153.07 **Installer des clavettes, des cannelures et des bagues**, notamment des clés fermées en demi-lune, des clavettes coniques et des clavettes Woodruff, en vérifiant les dégagements et l'ajustement, en les mesurant, en les limant et en les ajustant à l'aide d'outils courants et spéciaux, comme des micromètres, des verniers, des jauges d'épaisseurs, des limes et des meuleuses, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6153.08 **Entretenir des clavettes, des cannelures et des bagues,** notamment des clés fermées en demi-lune, des clavettes coniques et des clavettes Woodruff, en inspectant visuellement et en reconnaissant l'usure ou les défauts, en les retirant, vérifiant les dégagements et l'ajustement, en les mesurant, en les limant, en les nettoyant ou en les remplaçant à l'aide d'outils courants et spéciaux, comme des micromètres, des verniers, des jauges d'épaisseurs, des limes et des meuleuses, de la toile Emery, des solvants et des chiffons, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6154.0 Installer Et Entretenir Des Compresseurs Et Des Pompes

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des compresseurs et des pompes en installant et en entretenant des compresseurs rotatifs et à piston, des filtres principaux, des refroidisseurs, des séparateurs, des réservoirs, des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage, et des pompes hydrodynamiques ou hydrostatiques.

Objectifs De Rendement

Compétences

6154.01 **Installer des compresseurs,** y compris des compresseurs rotatifs et à piston, en les soulevant, en les assemblant, en les mettant à niveau, en les alignant et en les fixant, en utilisant des grues, de chariots élévateurs, des cales, du matériel optique, du matériel de levage et d'arrimage, des outils à main et des outils motorisés, comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6154.02 **Entretenir des compresseurs**, y compris des compresseurs rotatifs et à piston, en procédant à l'inspection visuelle des pièces usées ou défectueuses, comme les composants d'entraînement, les pistons, les segments, les paliers, les soupapes et les arbres, et en enlevant, en réparant ou en remplaçant des pièces à l'aide de matériel de levage et d'arrimage, d'outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des calibres d'épaisseur, des jauges, des verniers et des marteaux, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6154.03 **Installer des filtres principaux et des refroidisseurs**, y compris des filtres à huile et à air et des refroidisseurs à passage unique et à passages multiples, en levant, en montant et en connectant des pièces, des lignes et des éléments filtrants, en utilisant du matériel d'arrimage et de levage, des outils à main et des outils motorisés, comme des clés et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6154.04 **Entretenir des filtres principaux et des refroidisseurs**, y compris des filtres à huile et à air et des refroidisseurs à passage unique et à passages multiples, en les retirant et en les inspectant pour chercher des contaminants, en nettoyant ou en remplaçant des filtres, des anodes, des tubes et des joints d'étanchéité, en utilisant des outils à main et des outils motorisés, comme des clés et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6154.05 **Installer des séparateurs et des réservoirs,** y compris pour l'huile et l'air, en levant, en montant et en connectant des pièces, des lignes et des éléments filtrants, en utilisant du matériel d'arrimage et de levage, des outils à main et des outils motorisés, comme des clés et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6154.06 **Entretenir des séparateurs et des réservoirs,** y compris pour l'huile et l'air, et comprenant des manomètres, des dispositifs de dérivation et des systèmes de tuyauterie, en inspectant la pression, les fuites et le fonctionnement des manomètres et des soupapes, en nettoyant, en remplaçant, en vidangeant, en isolant et en neutralisant le matériel, en utilisant des clés et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6154.07 **Installer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage,** notamment des diaphragmes, des ressorts, des soupapes, des joints d'étanchéité et des tringleries de commande, en inspectant et en remplaçant des systèmes de déchargement à comme des clés, des tournevis et des clés hexagonales, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6154.08 **Entretenir des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage,** notamment des diaphragmes, des ressorts, des soupapes, des joints d'étanchéité et des tringleries de commande, en vérifiant l'usure et les défauts et en nettoyant ou en remplaçant des systèmes de déchargement à l'aide d'outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des tournevis et des clés hexagonales, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6154.09 **Installer des pompes**, notamment des pompes hydrodynamiques ou hydrostatiques, en les disposant, en les boulonnant et en les alignant à l'aide d'indicateurs à cadran, de matériel d'alignement au laser et de cales, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6154.10 **Entretenir des pompes**, notamment des pompes hydrodynamiques ou hydrostatiques, en vérifiant visuellement l'usure et les défauts, en vérifiant l'alignement, les paliers et les vibrations à l'aide d'outils à main et des outils motorisés, comme des clés, des tournevis, des calibres d'épaisseur, des indicateurs à cadran, des cales et des leviers, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6155.0 **Installer, Mettre En Service Et Entretenir Des Machines Et Des Systèmes Robotisés**

Objectif Général De Rendement

Installer, mettre en service et entretenir des machines et des systèmes robotisés en mettant en place et en préparant la base ou la fondation, en installant des machines, en les mettant à niveau, en les alignant et en les fixant en place, en vérifiant la rotation des moteurs et des génératrices, en mettant en service et en entretenant des machines et du matériel auxiliaire, en consignant la « signature » caractéristique des machines et en installant et en entretenant des systèmes robotisés.

Objectifs De Rendement

Compétences

6155.01 **Mettre en place et préparer la base ou la fondation**, en localisant les lignes médianes, en sélectionnant et en installant des points d'ancrage chimiques et expansibles, en revérifiant les dimensions de la base de fondation et l'emplacement des boulons et en utilisant des lignes de référence, des points de référence et des repères conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6155.02 **Installer des machines**, notamment des boîtiers d'engrenages, des moteurs, des robots et des presses, à l'aide de techniques d'arrimage, d'étayage et de déplacement pour les positionner sur leur base, en vérifiant que la base et les supports sont propres et ne présentent pas d'ébarbures, en maintenant le jeu spécifié entre les dispositifs d'accouplement, en installant et en ajustant des régulateurs mécaniques, hydrauliques et électroniques à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel d'arrimage et de levage et de matériel de déplacement, comme des patins pour machine, des plateaux roulants, des chaînes traînantes et des rouleaux, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6155.03 **Mettre à niveau et aligner des machines**, notamment des boîtiers d'engrenages, des moteurs, des robots et des presses, en vérifiant l'appui des supports, en corrigeant la tension exercée sur les tuyaux, en tenant compte de la dilatation thermique et de l'alignement à l'aide d'un ordinateur, d'un dispositif à laser, d'instruments optiques, d'un cadran inversé ou d'une corde de piano, en mettant à niveau la base ou les composants à l'aide de cales, de crics, de boulons, de coins, de plaquettes et de vérins hydrauliques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6155.04 **Fixer des machines,** notamment des boîtiers d'engrenages, des moteurs, des robots et des presses, à l'aide d'éléments d'ancrage, de boulons, de dispositifs de fixation, de coulis de ciment injecté et de résines époxydes, de tableaux de couple et de mise sous tension, de clés dynamométriques manuelles et d'outils de serrage et de tension hydrauliques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6155.05 **Vérifier la rotation de moteurs électriques et de génératrices,** notamment de moteurs électriques et pneumatiques, en mettant en marche par à-coups, en inspectant visuellement et en ajustant la rotation à l'aide d'outils à main et motorisés, comme des clés et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6155.06 **Initier le démarrage ou la mise en service de machines et de matériel auxiliaire**, comme des boîtiers d'engrenages, des moteurs, des robots et des presses, en faisant tourner la machine lentement et en l'ajustant, en utilisant des outils à main et d'outils motorisés, comme des clés, des marteaux, des ciseaux à froid et des tournevis, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6155.07 **Entretenir des machines**, notamment des boîtiers d'engrenages, des moteurs, des robots et des presses, en vérifiant visuellement l'usure et les défauts et en vérifiant les boulons, l'alignement et l'orientation à l'aide de clés, de limes, de jauges d'épaisseur à lames et de tournevis conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6155.08 **Consigner la « signature » caractéristique des machines,** notamment des boîtiers d'engrenages, des moteurs, des robots et des presses, en enregistrant les lectures des vibrations et l'alignement à l'aide d'instruments de mesure conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6155.09 **Installer des systèmes robotiques automatisés,** notamment des systèmes aériens, linéaires et articulés, en les arrimant et en les fixant en place à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel d'arrimage, de levage et de déplacement conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6155.10 **Entretenir des systèmes robotiques automatisés**, notamment des systèmes aériens, linéaires et articulés, en vérifiant visuellement l'usure et les défauts, en faisant tourner le matériel et en l'ajustant à l'aide d'outils de mesure conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6156.0 Installer Et Entretenir Des Paliers, Des Joints D'étanchéité Et Des Garnitures

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des paliers, des joints d'étanchéité et des garnitures en installant et en entretenant des garnitures, des paliers, des joints mécaniques, des paliers lisses et des logements de palier, en préparant et en ajustant des paliers spéciaux, en entretenant des paliers spéciaux, en installant des joints d'étanchéité, en choisissant et en appliquant des scellants chimiques, en inspectant et en enlevant des garnitures extérieures et intérieures et en choisissant et en installant des garnitures extérieures et intérieures.

Objectifs De Rendement

Compétences

6156.01 **Installer des garnitures, des paliers et des joints mécaniques**, en prenant leurs dimensions, en préparant, en aménageant un plus grand dégagement et en les fixant à l'aide de chauffe-paliers à induction, de bains d'huile, de chaleur directe, de jauges d'épaisseur, d'un crayon thermosensible et de micromètres, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6156.02 **Entretenir des garnitures, des paliers et des joints mécaniques** en vérifiant visuellement l'usure et les défauts, en vérifiant les dégagements et en les remplaçant à l'aide d'extracteurs à garniture, de jauges d'épaisseur, de micromètres et de clés conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6156.03 **Installer des paliers lisses,** notamment des paliers en laiton**,** en aluminium, en bronze et en métal antifriction et des paliers synthétiques, en identifiant et en appariant les matériaux et l'application, en ajustant les tolérances aux dégagements et en utilisant des jauges de plomb, des jauges plastique et des gauges d'épaisseur conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6156.04 **Entretenir des paliers lisses**, notamment des paliers en laiton**,** en aluminium, en bronze et en métal antifriction et des paliers synthétiques, en vérifiant visuellement l'usure et les défauts, en vérifiant les tolérances et en raclant, en utilisant des jauges de plomb, des jauges plastique, des jauges d'épaisseur et des racloirs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6156.05 **Installer des logements de palier,** notamment des paliers à chapeau ou des paliers à friction, en alignant et en fixant à l'aide de cales, de clés et de clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6156.06 **Entretenir des logements de palier,** notamment des paliers à chapeau ou des paliers à friction, en vérifiant visuellement l'usure et les défauts, en vérifiant les tolérances et en les réparant et en les ajustant conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6156.07 **Préparer et ajuster des paliers spéciaux,** notamment des paliers à roulement, des paliers radiaux, des supports axiaux, des paliers à billes, des paliers à rouleaux, des paliers coniques, des paliers sphériques, des paliers à aiguilles et des roulements coupés, en recourant à des fours à palier, des chauffe-paliers à induction, des unités de démagnétisation, des bains d'huile chaude, des presses à mandriner, des extracteurs de roulements et des vérins hydrauliques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6156.08 **Entretenir des paliers spéciaux,** notamment des paliers à roulement, des paliers radiaux, des supports axiaux, des paliers à billes, des paliers à rouleaux, des paliers coniques, des paliers sphériques, des paliers à aiguilles et des roulements coupés, en vérifiant l'usure, les défauts, les dégagements, les vibrations et les anomalies de température et en recourant à des unités de démagnétisation et à des jauges d'épaisseur conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6156.09 **Installer des joints d'étanchéité**, notamment des joints stationnaires, des joints rotatifs et des joints à labyrinthe, des joints toriques, des joints à lèvre, des joints magnétiques de logement de palier, des joints mécaniques, des soufflets stationnaires et des soufflets tournants, des joints de type poussant et des joints étanches aux gaz, en réglant la purge du joint, les fluides tampons, les pots d'évacuation, les refroidisseurs de purge de produit et les systèmes de graissage des joints, en utilisant des paliers, des garnitures et des coussinets flottants en carbone selon les spécifications, des évents, des drains et des joints Grafoil, en téflon et biseautés en métal, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6156.10 **Choisir et appliquer des scellants chimiques,** y compris des matériaux d'étanchéité liquides et des matériaux de remplissage en plastique ou en métal liquide pour des dispositifs statiques ou dynamiques, en assortissant des matériaux compatibles et en les étalant avec des tubes d'application conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6156.11 **Inspecter et enlever des garnitures extérieures et intérieures**, y compris des garnitures en néoprène, en silicone, en téflon et en nitrile, en repérant visuellement l'usure ou les signes de fuite et en les remplaçant conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6156.12 **Choisir et installer des garnitures extérieures et intérieures**, y compris des garnitures en néoprène, en silicone, en téflon et en nitrile, en mesurant, en coupant et en assortissant les composants à l'application conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6157.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Tuyauterie Et Des Appareils De Robinetterie

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des systèmes de tuyauterie et des appareils de robinetterie en installant des tuyaux, des tubes, des flexibles et des supports, en installant, en inspectant et en remplaçant des raccords spéciaux, en choisissant et en installant des raccords à compression et des coupleurs, en installant et en entretenant des appareils de robinetterie spéciaux.

Objectifs De Rendement

Compétences

6157.01 Installer des tuyaux, des tubes, des flexibles et des supports, y compris des supports en métal, en plastique, en caoutchouc et en matière synthétique, en interprétant des schémas et en disposant, en coupant, en filetant, en soutenant et en assemblant les composants à l'aide d'outils à rainurer, de clés, d'outils à fileter, de cintreuses, d'étriers de suspension et de supports conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6157.02 **Installer des raccords spéciaux,** y compris des brides vissées, soudées, cimentées et boulonnées, en mesurant, en coupant et en disposant les matériaux d'étanchéité à l'aide de tournevis, de clés et de machines à souder conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6157.03 **Inspecter et remplacer des raccords spéciaux,** y compris des brides vissées, soudées, cimentées et boulonnées, en les inspectant et en les remplaçant à l'aide de tournevis, de clés et de machines à souder conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6157.04 **Choisir et installer des raccords à compression et des coupleurs,** y compris des raccords pneumatiques et hydrauliques, en assortissant les composants appropriés, en ajustant et en vissant à l'aide de clés, de couteaux, de fraises rotatives et d'outils à évaser conformément aux exigences de sécurité et à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6157.05 **Installer des appareils de robinetterie spéciaux,** y compris des tournants sphériques, des robinets-vannes, des robinets à pointeau, des clapets anti-retour, des robinets à soupape, des robinets à tournant conique, des robinets à papillon, des commandes automatiques et des purgeurs automatiques de vapeur, en assortissant, en mettant en place et en fixant les composants appropriés à l'aide de matériel d'arrimage et de levage, de clés, de leviers et de tournevis conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6157.06 **Entretenir des appareils de robinetterie spéciaux**, y compris des tournants sphériques, des robinets-vannes, des robinets à pointeau, des clapets anti-retour, des robinets à soupape, des robinets à tournant conique, des robinets à papillon, des commandes automatiques et des purgeurs automatiques de vapeur, en les inspectant, en les remplaçant et en les réparant à l'aide de clés, de matériel d'arrimage et de levage, de matériel de rodage, de coupeurs de joint, de grattoirs et de tournevis conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6158.0 Installer Et Entretenir Des Ventilateurs Et Des Soufflantes

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes en inspectant, en remplaçant et en entretenant des ventilateurs et des soufflantes mono-étagés et multi-étagés, en installant des systèmes de captage de la poussière et des systèmes connexes, en entretenant des systèmes de captage de la poussière, en détectant les problèmes de débit d'air, en équilibrant les ventilateurs et les soufflantes et en entretenant leurs commandes.

Objectifs De Rendement

Compétences

6158.01 Installer des ventilateurs et des soufflantes mono-étagés et multi-étagés, de types axiaux, centrifuges, hélicoïdaux, etc**.,** aux fins de ventilation, de manipulation de matériaux, de collecte de poussière humide et sèche, de convection d'air forcée, de distribution d'air et d'utilisation avec des tours de refroidissement, en interprétant des dessins techniques afin de déterminer leur orientation et leur disposition et en les alignant à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel d'arrimage et de levage, de clés, de cales et de matériel d'alignement au laser conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6158.02 **Inspecter, remplacer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes mono-étagés et multi-étagés,** de types axiaux, centrifuges, hélicoïdaux, etc., aux fins de ventilation, de manipulation de matériaux, de collecte de poussière humide et sèche, de convection d'air forcée, de distribution d'air et d'utilisation avec des tours de refroidissement, en vérifiant le jeu et l'équilibrage des roues et des rotors, en entretenant des systèmes de distribution d'huile, de graissage et de refroidissement des roulements, en vérifiant et en remplaçant des roulements, des filtres, des supports et des pièces de fixation selon les spécifications environnementales, conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6158.03 **Installer des systèmes de captage de la poussière et des systèmes connexes,** en assemblant des composants et en montant des éléments de filtration, des systèmes de secouage, de transport et d'élimination à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel d'arrimage et de levage, de clés et d'outils motorisés conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux spécifications environnementales, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6158.04 **Entretenir des systèmes de captage de la poussière**, y compris des éléments de filtration, des systèmes de secouage, de transport et d'élimination, en vérifiant l'usure ou les pièces usées et en les remplaçant et en les réparant à l'aide de clés et d'outils motorisés conformément aux exigences de sécurité, aux normes environnementales, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6158.05 **Détecter les problèmes de débit d'air et équilibrer les ventilateurs et les** soufflantes de types axiaux, centrifuges, hélicoïdaux, etc., aux fins de ventilation, de manipulation de matériaux, de collecte de poussière humide et sèche, de convection d'air forcée, de distribution d'air et d'utilisation avec des tours de refroidissement, en vérifiant visuellement les composants usés et en analysant les vibrations à l'aide de matériel de mesure des vibrations conformément aux exigences de sécurité, aux normes environnementales, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6158.06 **Entretenir les commandes de ventilateurs et de soufflantes**, notamment des tringleries d'évent électriques, pneumatiques et thermiques, des commandes à solénoïde, des indicateurs de débit d'air, des vacuomètres et des manomètres, en procédant à l'inspection visuelle de l'usure et des défauts et en remplaçant ou en réparant à l'aide de clés, de tournevis, de matériel d'arrimage et de levage conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6159.0 Installer Et Entretenir Des Commandes Électriques Et Électroniques

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des commandes électriques et électroniques en utilisant des dispositifs de verrouillage, des automates programmables et des processeurs, en installant et en entretenant des actionneurs et en dépannant des systèmes électriques et électroniques.

Objectifs De Rendement

Compétences

6159.01 **Utiliser des dispositifs de verrouillage,** y compris des disjoncteurs et des interrupteurs d'alimentation, en coupant l'alimentation et en désactivant les commandes électriques, en les essayant après les avoir sécurisées et en utilisant des verrous et des étiquettes de verrouillage conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6159.02 **Utiliser des automates programmables et des processeurs**, notamment des chaînes automatisées ou robotisées, en programmant ou en reprogrammant à l'aide d'une interface électronique conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6159.03 **Installer des actionneurs**, y compris des moteurs fonctionnant au courant alternatif et au courant continu et des moteurs pas à pas, en mettant en place et en alignant des coupleurs à l'aide de matériel d'arrimage et de levage, de leviers, de clés, de matériel d'alignement laser, d'indicateurs à cadran et de cales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6159.04 **Entretenir des actionneurs**, y compris des moteurs fonctionnant au courant alternatif et au courant continu et des moteurs pas à pas, en vérifiant visuellement la rotation et l'alignement, en vérifiant l'usure ou les défauts, en les lubrifiant, en s'assurant que le courant et la tension sont corrects conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6159.05 **Dépanner des systèmes électriques et électroniques**, notamment des chaînes de production et du matériel d'exploitation, en les inspectant visuellement et en testant les courts-circuits, les courants de fuite et le phasage directionnel, en utilisant des schémas de principe et en appliquant les théories de l'électricité et de l'électronique, notamment la loi d'Ohm, et en mesurant et en testant des instruments comme des voltmètres, des ampèremètres, des mégohmmètres et des oscilloscopes conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6160.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes Pneumatiques

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des systèmes pneumatiques en installant et en entretenant des soupapes de commande à action proportionnelle et des régulateurs de pression, des dispositifs de régulation et des actionneurs linéaires et rotatifs.

Objectifs De Rendement

Compétences

6160.01 **Installer des systèmes pneumatiques,** notamment des transporteurs, des cylindres et des dispositifs à dépression, en interprétant des schémas de principe et des symboles, en appliquant les principes de la pneumatique comme la force, le poids, la masse, la pression et l'énergie ainsi que les lois de Boyle et de Charles, en calculant des forces et des pressions, en utilisant des formules de calcul de la transmission d'énergie par fluide et des calculs propres à l'entretien, en assemblant et en faisant la mise en place à l'aide de matériel d'arrimage et de levage, de clés hexagonales, de perceuses, de clés, de tournevis et de chariots conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6160.02 **Entretenir des systèmes pneumatiques,** notamment des transporteurs, des cylindres et des dispositifs à dépression, en appliquant les principes de la pneumatique comme la force, le poids, la masse, la pression et l'énergie ainsi que les lois de Boyle et de Charles, en calculant des forces et des pressions, en utilisant des formules de calcul de la transmission d'énergie par fluide et des calculs propres à l'entretien, en procédant à l'inspection visuelle de l'usure et des défauts et en remplaçant des composants à l'aide de matériel d'arrimage et de levage, de clés hexagonales, de perceuses, de clés, de tournevis et de chariots conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6160.03 **Installer et entretenir des soupapes de commande à action proportionnelle et des régulateurs de pression,** tels que des robinets à tiroir cylindrique et à clapet, qui régissent la pression, séquencent les opérations ou déchargent les systèmes, et des dispositifs de distribution, y compris à tiroir cylindrique, à clapet et rotatifs, en recourant aux configurations de port appropriées et à divers dispositifs de commande manuels, mécaniques, électriques et à pilote, et des soupapes de commande de débit, en mesurant le débit d'entrée et de sortie et en tenant compte des écarts de pression et de température, des potentiomètres et des commutateurs de proximité, en utilisant des outils de réglage comme des tournevis, des clés et des clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et aux spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6160.04 **Installer et entretenir des dispositifs de régulation,** en réglant des filtres à pression, en évacuant l'humidité et les lubrifiants, en utilisant des huiles et en réglant le débit d'huile à l'aide de clés et de tournevis conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6160.05 **Installer et entretenir des actionneurs linéaires et rotatifs,** y compris des actionneurs à simple et à double effet, des actionneurs à simple et à double tige, des joints d'étanchéité, des garnitures, des joints calotte, des joints toriques, des moteurs à pistons, des moteurs à palettes, des moteurs à engrenages, des lobes et des diaphragmes, en les testant, en les changeant et en les remplaçant à l'aide de clés et de tournevis conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6161.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes Hydrauliques

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des systèmes hydrauliques et leurs composants en choisissant et en utilisant des fluides hydrauliques, en installant et en entretenant des groupes moteurs et le matériel connexe, des soupapes de commande manuelles et électroniques et des actionneurs hydrauliques.

Objectifs De Rendement

Compétences

6161.01 **Installer des systèmes hydrauliques et leurs composants**, tels que des tuyaux, des tubes, des flexibles et des raccords, en interprétant des schémas, en appliquant les principes d'hydraulique relatifs à la force, à la pression, à l'énergie, à la friction, au volume et à la vélocité, la loi de Pascal et le principe de Bernoulli et en assemblant des composants à l'aide de clés, de tournevis et de clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6161.02 **Entretenir des systèmes hydrauliques et leurs composants**, tels que des tuyaux, des tubes, des flexibles et des raccords, en interprétant des schémas, en dépannant, en testant et en remplaçant des composants à l'aide de clés, de tournevis et de clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6161.03 **Choisir et utiliser des fluides hydrauliques,** notamment des fluides à base de pétrole, des fluides résistants au feu et des fluides synthétiques, en déterminant les caractéristiques du fluide et en appliquant des principes hydrauliques de force, de pression, d'énergie, de friction, de volume et de vélocité, en appliquant des formules de calcul liées au métier pour calculer la pression, la force, le débit et les dimensions des conduites, et en interprétant des schémas hydrauliques conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6161.04 **Installer des groupes moteurs et le matériel connexe,** notamment des moteurs électriques, des pompes, des filtres, des crépines, des accumulateurs et des réservoirs, en interprétant des schémas hydrauliques, en ajustant et en assemblant des composants, en utilisant du matériel d'arrimage et de levage, des clés, des tournevis et des clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6161.05 **Entretenir des groupes moteurs et le matériel connexe,** notamment des moteurs électriques, des pompes, des filtres, des crépines, des accumulateurs et des réservoirs, en procédant à une inspection visuelle de l'usure et des défauts, en appliquant des principes d'hydraulique relatifs à la force, à la pression, à l'énergie, à la friction, au volume et à la vélocité, en appliquant des formules de calcul liées au métier pour calculer la pression, la force, le débit et les dimensions des conduites, en interprétant des schémas hydrauliques, en dépannant et en inspectant l'usure et les défauts, en replaçant et en assemblant des composants selon une séquence logique et en utilisant des instruments de mesure, des clés, des tournevis et des clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6161.06 **Installer des soupapes de commande manuelles et électroniques,** notamment des soupapes de pression, des soupapes de direction, des soupapes proportionnelles et des soupapes de régulation de débit, en appliquant des principes d'hydraulique relatifs à la force, à la pression, à l'énergie, à la friction, au volume et à la vélocité, en appliquant des formules de calcul liées au métier pour calculer la pression, la force, le débit et les dimensions des conduites, en interprétant des schémas hydrauliques et en utilisant des outils à main et des outils motorisés comme des clés, des tournevis et des clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6161.07 **Entretenir des soupapes de commande manuelles et électroniques,** notamment des soupapes de pression, des soupapes de direction et des soupapes de régulation de débit, en vérifiant visuellement l'usure et les défauts, en appliquant des principes d'hydraulique relatifs à la force, à la pression, à l'énergie, à la friction, au volume et à la vélocité, en appliquant des formules de calcul liées au métier pour calculer la pression, la force, le débit et les dimensions des conduites, en interprétant des schémas hydrauliques, et les dépannant, en les inspectant et en les remplaçant selon une séquence logique et en utilisant des instruments de mesure, des outils à main et des outils motorisés comme des clés, des tournevis et des clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6161.08 **Installer des actionneurs hydrauliques, notamment des actionneurs linéaires et rotatifs,** en appliquant des principes d'hydraulique relatifs à la force, à la pression, à l'énergie, à la friction, au volume et à la vélocité, en appliquant des formules de calcul liées au métier pour calculer la pression, la force, le débit et les dimensions des conduites, en interprétant des schémas hydrauliques, en les montant, en les fixant et en utilisant des clés, des tournevis et des clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6161.09 **Entretenir des actionneurs hydrauliques,** notamment des actionneurs linéaires et rotatifs, en procédant à l'inspection visuelle de l'usure et des défauts, en appliquant des principes d'hydraulique relatifs à la force, à la pression, à l'énergie, à la friction, au volume et à la vélocité, en appliquant des formules de calcul liées au métier pour calculer la pression, la force, le débit et les dimensions des conduites, en interprétant des schémas hydrauliques, en les dépannant, en vérifiant l'usure et les défauts, en les remplaçant et en utilisant des clés, des tournevis et des clés hexagonales conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6162.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Production D'énergie

Objectif Général De Rendement

Installer et entretenir des systèmes de production d'énergie en installant et en entretenant des turbines, du matériel nucléaire et ses composants, des systèmes de cogénération et leurs composants, et des génératrices et leurs composants.

Objectifs De Rendement

Compétences

6162.01 **Installer des turbines**, notamment des turbines à eau, à vapeur, à gaz et des éoliennes, en disposant et en vérifiant l'emplacement des boulons d'ancrage, des soupapes d'admission et d'échappement et des sièges de ces soupapes, des clapets d'aspiration de vapeur, de gaz et des turbines et des soupapes de déclenchement de survitesse, en mettant des surfaces en contact pour en vérifier le gauchissement, en usinant des alésages et des chemises de cylindres, en réglant des soupapes d'admission et d'échappement ainsi que le calage, en préparant la base ou la fondation, en mettant à niveau et en alignant des machines, en installant des machines et leurs composants, en procédant à une vérification finale, à la mise en marche et au rodage, en utilisant du matériel d'arrimage de levage et d'alignement, des clés dynamométriques, des micromètres et des grattoirs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6162.02 **Entretenir des turbines**, notamment des turbines à eau, à vapeur, à gaz et des éoliennes, en procédant à l'inspection visuelle de l'usure et des défauts des soupapes d'admission et d'échappement et des sièges de ces soupapes, des clapets d'aspiration de vapeur et de gaz des turbines et des soupapes de déclenchement de survitesse, en mettant des surfaces en contact pour en vérifier le gauchissement, en usinant des alésages et des chemises de cylindres, en réglant le calage, en procédant à l'inspection, au remplacement, au réglage et à l'alignement, en utilisant du matériel d'arrimage et de levage, des clés dynamométriques, des micromètres et des grattoirs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6162.03 **Installer du matériel nucléaire et ses composants,** notamment une calandre (cuve de réacteur), des pompes de transfert de chaleur primaires, des pompes de modérateur, des systèmes de transfert de carburant et des sas, en mesurant, en alignant, en mettant à niveau, en posant des cales, en soulevant à l'aide de matériel d'arrimage et de levage et en utilisant des clés, des indicateurs à cadran, des niveaux automatiques et de précision, des verniers, des micromètres et un outil d'alignement au laser conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6162.04 **Entretenir du matériel nucléaire et ses composants,** notamment une calandre (cuve de réacteur), des pompes de transfert de chaleur primaires, des pompes de modérateur, des systèmes de transfert de carburant et des sas, en procédant au nettoyage et à l'inspection de l'usure, en réparant et en remplaçant, en vérifiant les tolérances, les dégagements et les alignements, en utilisant du matériel d'arrimage et de levage et d'autres outils comme des clés, des indicateurs à cadran, des niveaux automatiques et de précision, des verniers, des micromètres et un outil d'alignement au laser conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6162.05 **Installer des systèmes de cogénération et leurs composants,** notamment des turbines, des systèmes d'admission et d'échappement, des rotors et des enceintes acoustiques, en mesurant, en alignant, en mettant à niveau, en posant des cales, en soulevant à l'aide de matériel d'arrimage et de levage et en utilisant d'autres outils comme des clés, des indicateurs à cadran, des niveaux automatiques et de précision, des verniers, des micromètres et des outils d'alignement au laser conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6162.06 **Entretenir des systèmes de cogénération et leurs composants,** notamment des turbines, des systèmes d'admission et d'échappement, des rotors et des enceintes acoustiques, en procédant à l'inspection de l'usure, en réparant et en remplaçant, en vérifiant les tolérances, les dégagements et les alignements, en utilisant du matériel d'arrimage et de levage et d'autres outils comme des clés, des indicateurs à cadran, des niveaux automatiques et de précision, des verniers, des micromètres et des outils d'alignement au laser conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6162.07 **Installer des génératrices et leurs composants,** notamment des panneaux solaires et des groupes électrogènes, en mesurant, en alignant, en mettant à niveau, en posant des cales, en soulevant à l'aide de grues, de chariots élévateurs, de matériel d'arrimage et de levage et en utilisant d'autres outils comme des clés, des indicateurs à cadran, des niveaux automatiques et de précision, des verniers, des micromètres et des outils d'alignement au laser conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6162.08 **Entretenir des génératrices et leurs composants**, notamment des panneaux solaires et des groupes électrogènes, en procédant à l'inspection, en réparant et en remplaçant, en mesurant, en alignant, en mettant à niveau, en posant des cales, en soulevant, à l'aide de matériel d'arrimage et de levage et en utilisant d'autres outils comme des clés, des indicateurs à cadran, des niveaux automatiques et de précision, des verniers, des micromètres et des outils d'alignement au laser conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6163.0 Effectuer L'entretien Préventif Et Prédictif

Objectif Général De Rendement

Effectuer l'entretien préventif et prédictif en procédant à des essais non destructifs, en programmant des activités d'entretien, en prévoyant les pannes de matériel et en déterminant les composants usés ou défectueux.

Objectifs De Rendement

Compétences

6163.01 **Effectuer l'entretien prédictif,** notamment avec du matériel de mesure des vibrations et d'équilibrage, en interprétant les mesures de vélocité, de fréquence et d'amplitude apparaissant au moniteur et en consignant la « signature » caractéristique des machines à l'aide d'appareils d'analyse fixes et portatifs conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l’employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l’apprenti(e).**

© Métiers spécialisés Ontario

6163.02 **Effectuer des essais non destructifs**, en recourant notamment à des essais par ressuage, à la méthode Magnaflux, aux ultrasons, aux rayons X, aux essais fluoroscopiques et à l'analyse des huiles usées, en interprétant les résultats de rapports de différentes sources, en utilisant des aérosols, du matériel d'essai ultrasonique et des rayons X conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux attentes du travail, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6163.03 **Programmer des activités d'entretien**, notamment des vérifications prédictives et préventives en administrant, en consignant et en surveillant les activités avec des ordinateurs et des logiciels pour l'entretien conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

6163.04 **Prévoir les pannes de matériel**, notamment les pannes électriques, mécaniques et de transmission d'énergie par fluide, en consignant et en analysant les bruits à l'aide d'instrument de surveillance du bruit conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6163.05 **Déterminer les composants usés ou défectueux**, notamment des paliers, des boîtiers d'engrenages, des arbres et des moteurs, en procédant à l'inspection visuelle de l'usure et des défauts, en vérifiant et en procédant au mappage des dégagements, des tolérances et de la température en utilisant des caméras, des thermomètres et des instruments à fibres optiques et à infrarouges conformément aux exigences de sécurité, à la réglementation, aux attentes du travail, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux conditions du chantier et aux politiques et méthodes

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

© Métiers spécialisés Ontario

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS
Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage
Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification
Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence
Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)
Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)
Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire
Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

© Métiers spécialisés Ontario

Compétence facultative
Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire
- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios
Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Validation
Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence
Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences
Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)
Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

© Métiers spécialisés Ontario

Parrain (marraine)
Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel
Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)
Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

© Métiers spécialisés Ontario

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial
Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**.
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen
La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

© Métiers spécialisés Ontario

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

   Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

© Métiers spécialisés Ontario

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		**Date (jj/mm/aa)**
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez Métiers spécialisés Ontario pour y trouver le formulaire correspondant.**

© Métiers spécialisés Ontario

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) nº 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		**Date (jj/mm/aa)**
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez Métiers spécialisés Ontario pour y trouver le formulaire correspondant.**

© Métiers spécialisés Ontario

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) nº 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		**Date (jj/mm/aa)**
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez Métiers spécialisés Ontario pour y trouver le formulaire correspondant.**

© Métiers spécialisés Ontario

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) nº 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		**Date (jj/mm/aa)**
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez Métiers spécialisés Ontario pour y trouver le formulaire correspondant.**

© Métiers spécialisés Ontario

Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage

Une fois que l'apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et la validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario *ou communiquez avec Emploi Ontario en appelant sans frais le 1-800-387-5656.*
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d'achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l'apprenti(e) avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l'apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l'apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l'apprentissage.

- Si l'apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l'apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu'il existe un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l'examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après la confirmation de l'apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l'examen de certification. Après avoir payé vos frais d'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d'Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veuillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) *(nom en lettres moulées)*	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage *(pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement)*	
Heures de formation? *(documentation jointe)*	Oui ( ) Non ( ) Sans objet ( )
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui ( ) Non ( ) Sans objet ( )

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____

Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
6141.0	Utiliser des pratiques et des méthodes sécuritaires de travail	
6142.0	Communiquer au travail	
6143.0	Interpréter des dessins et faire des calculs mathématiques	
6144.0	Utiliser des outils à main et des outils motorisés	
6145.0	Préparer et utiliser des machines-outils	
6146.0	Utiliser et entretenir des instruments de mesure de précision	
6147.0	Planifier et préparer le travail	
6148.0	Choisir et utiliser des matériaux et des dispositifs de fixation	
6149.0	Choisir et appliquer des lubrifiants	
6150.0	Souder et joindre par brasage fort et tendre	
6151.0	Arrimer et lever des charges	
6152.0	Installer et entretenir des systèmes de manutention de matériaux	
6153.0	Installer et entretenir des systèmes de transmission	
6154.0	Installer et entretenir des compresseurs et des pompes	
6155.0	Installer, mettre en service et entretenir des machines et des systèmes robotisés	
6156.0	Installer et entretenir des paliers, des joints d'étanchéité et des garnitures	
6157.0	Installer et entretenir des systèmes de tuyauterie et des appareils de robinetterie	
6158.0	Installer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes	
6159.0	Installer et entretenir des commandes électriques et électroniques	
6160.0	Installer et entretenir des systèmes pneumatiques	
6161.0	Installer et entretenir des systèmes hydrauliques	
6162.0	Installer et entretenir des systèmes de production	
6163.0	Effectuer l'entretien préventif et prédictif	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui ( ) Non ( )

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui ( ) Non ( )

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui ( ) Non ( )

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____ Date_____

Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	**Marathon** 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	**Markham** 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	**North Bay** 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1re avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1er étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	**Ottawa** 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	**Owen Sound** 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1re avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	**Peel** 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	**Pembroke** 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	**Peterborough** 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	**Sarnia** 519-542-7705 1-800-363-8453	162 Lochiel street, Suite 101, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	**Sault Ste. Marie** 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	**St. Catharines** 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	**Sudbury** 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	**Thunder Bay** 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	**Timmins** 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	**Toronto-Centre** 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	**Toronto-Sud** 416-326-5800	625, rue Church, 1er étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	**Windsor** 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)

6141.0 Utiliser Des Pratiques Et Des Méthodes De Travail Sécuritaires	**6141.01** Se conformer aux lois régissant le milieu du travail	**6141.02** Verrouiller, étiqueter et mettre hors tension le matériel mécanique	**6141.03** Travailler dans des espaces restreints	**6141.04** Maîtriser les dangers et les conditions dangereuses	**6141.05** Inspecter le matériel mobile
	6141.06 Respecter les procédures d'évacuation en cas d'incendie de	**6141.07** Exécuter des Tâches d'entretien du lieu de travail	**6141.08** Déplacer du matériel, des fournitures et des composants	**6141.09** Porter du matériel de protection individuelle	**6141.10** Entretenir du matériel de protection individuelle
	6141.11 Dispenser des premiers soins de base	**6141.12** Signaler les blessures au superviseur ou aux secouristes			
6142.0 Communiquer Au Travail	**6142.01** Communiquer oralement	**6142.02** Communiquer par écrit	**6142.03** Communiquer en utilisant des graphismes	**6142.04** Communiquer par ordinateur	**6142.05** Communiquer au moyen d'appareils mécaniques et électroniques
	6142.06 Effectuer des signaux manuels	**6142.07** Établir et entretenir des relations interpersonnelles	**6142.08** Guider et encadrer des collègues de travail		

6143.0 Interpréter Des Dessins Et Faire Des Calculs Mathématiques	**6143.01** Interpréter des dessins techniques et des dessins et symboles de machines et de composants	**6143.02** Produire des dessins et des croquis d'assemblages et de composants	**6143.03** Interpréter des manuels techniques et des manuels des fabricants	**6143.04** Interpréter des schémas et des diagrammes logiques	**6143.05** Faire des calculs mathématiques
6144.0 Utiliser Des Outils À Main Et Des Outils Motorisés	**6144.01** Utiliser des outils de fixation	**6144.02** Utiliser des outils à main	**6144.03** Utiliser des outils de formage des métaux	**6144.04** Entretenir des outils de formage des métaux	**6144.05** Utiliser des instruments de mesure
	6144.06 Entretenir des instruments de mesure	**6144.07** Utiliser des outils motorisés	**6144.08** Entretenir des outils motorisés	**6144.09** Utiliser des appareils portatifs de positionnement, de rodage et de dressage, des fileteuses, des matrices et des coupe-tuyaux	**6144.10** Entretenir des appareils portatifs de positionnement, de rodage et de dressage, des fileteuses, des matrices et des coupe-tuyaux
	6144.11 Choisir et utiliser du matériel de travail du métal et des scies	**6144.12** Entretenir du matériel de travail du métal et des scies			

6145.0 Préparer Et Utiliser Des Machines- Outils	**6145.01** Interpréter et utiliser l'information contenue dans les tableaux et les spécifications ayant trait à la vitesse, à l'avance, à la coupe	**6145.02** Appliquer des formules et des calculs liés au métier	**6145.03** Préparer et effectuer des travaux de tournage	**6145.04** Préparer et effectuer des travaux de fraisage	**6145.05** Préparer et utiliser des perceuses sur socle et des perceuses radiales
	6145.06 Préparer et utiliser des rectifieuses planes	**6145.07** Préparer et utiliser des meuleuses sur socle	**6145.08** Préparer et utiliser des accessoires pour machines-outils		
6146.0 Utiliser Et Entretenir Des Instruments De Mesure De Précision	**6146.01** Utiliser et entretenir des micromètres internes et externes	**6146.02** Utiliser et entretenir des verniers	**6146.03** Utiliser et entretenir des indicateurs à cadran et des cadrans numériques	**6146.04** Utiliser et entretenir du matériel d'alignement au laser et numérique	**6146.05** Utiliser et entretenir des cales étalons et des marbres
	6146.06 Utiliser et entretenir l'alignement des niveaux optiques	**6146.07** Utiliser et entretenir l'alignement du poste en entier	**6146.08** Établir et installer des repères et des emplacements de changement de direction		

6147.0 Planifier Et Préparer Le Travail	**6147.01** Évaluer le chantier	**6147.02** Interpréter et analyser des spécifications et des dessins	**6147.03** Planifier, préparer et établir un calendrier des activités	**6147.04** Déterminer la méthode d'érection et les étapes particulières	**6147.05** Trier, bloquer et faire l'inventaire des matériaux
	6147.06 Préparer et disposer l'installation	**6147.07** Installer le matériel	**6147.08** Exécuter des procédures de démarrage		
6148.0 Choisir Et Utiliser Des Matériaux Et Des Dispositifs De Fixation	**6148.01** Utiliser des matériaux en métal ferreux et non ferreux et en alliage spécial	**6148.02** Donner un traitement thermique aux métaux et aux alliages	**6148.03** Éliminer les tensions internes de l'acier	**6148.04** Fabriquer des matériaux non métalliques	**6148.05** Identifier, choisir et utiliser des systèmes de filetage
	6148.06 Appliquer et installer des dispositifs de fixation et des adhésifs				
6149.0 Choisir Et Appliquer Des Lubrifiants	**6149.01** Choisir des lubrifiants	**6149.02** Appliquer des lubrifiants	**6149.03** Utiliser des lubrifiants spéciaux	**6149.04** Installer des systèmes de lubrification d'usine	**6149.05** Entretenir des systèmes de lubrification d'usine

6150.0 Souder Et Joindre Par Brasage Fort Et Tendre	**6150.01** Préparer et utiliser du matériel de soudage	**6150.02** Préparer et utiliser du matériel de soudage au gaz	**6150.03** Préparer du matériel de coupe au gaz	**6150.04** Assembler des composants à souder en vue de l'installation	**6150.05** Choisir et monter du matériel de soudage non métallique et des baguettes
	6150.06 Utiliser du matériel de soudage non métallique et des baguettes	**6150.07** Choisir des matériaux compatibles pour le recouvrement par soudage	**6150.08** Appliquer le processus de recouvrement aux pièces de machine		
6151.0 Arrimer Et Lever Des Charges	**6151.01** Planifier les opérations de levage	**6151.02** Déterminer les capacités des câbles en fibres et en acier pour l'arrimage et le levage	**6151.03** Utiliser du matériel de levage manuel ou motorisé	**6151.04** Utiliser du matériel de levage sur cric manuel ou motorisé	**6151.05** Utiliser des signaux manuels et radio courants
	6151.06 Entretenir du matériel d'arrimage et de levage				
6152.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Manutention De Matériaux	**6152.01** Installer et aligner des transporteurs	**6152.02** Entretenir des transporteurs	**6152.03** Installer des composants de transporteur	**6152.04** Entretenir des composants de transporteur	**6152.05** Entretenir des grues et des palans

6153.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Transmission D'énergie

6153.01 Installer des engrenages, des poulies et des réas de transmission d'énergie	**6153.02** Entretenir des engrenages, des poulies et des réas de transmission d'énergie	**6153.03** Installer et aligner des composants du système de transmission d'énergie	**6153.04** Entretenir les composants du système de transmission d'énergie	**6153.05** Installer des coupleurs
6153.06 Entretenir des coupleurs	**6153.07** Installer des clavettes, des cannelures et des bagues	**6153.08** Entretenir des clavettes, des cannelures et des bagues		

6154.0 Installer Et Entretenir Des Compresseurs Et Des Pompes

6154.01 Installer des compresseurs	**6154.02** Entretenir des compresseurs	**6154.03** Installer des filtres principaux et des refroidisseurs	**6154.04** Entretenir des filtres principaux et des refroidisseurs	**6154.05** Installer des séparateurs et des réservoirs
6154.06 Entretenir des séparateurs et des réservoirs	**6154.07** Installer des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage	**6154.08** Entretenir des systèmes de déchargement, de distribution et de graissage	**6154.09** Installer des pompes	**6154.10** Entretenir des pompes

6155.0 Installer, Mettre En Service Et Entretenir Des Machines Et Des Systèmes Robotisés	**6155.01** Mettre en place et préparer la base ou la fondation	**6155.02** Installer des machines	**6155.03** Mettre à niveau et aligner des machines	**6155.04** Fixer des machines	**6155.05** Vérifier la rotation des moteurs électriques et des génératrices
	6155.06 Initier le démarrage ou la mise en service de machines et de matériel auxiliaire	**6155.07** Entretenir des machines	**6155.08** Consigner la « signature » caractéristique des machines	**6155.09** Installer des systèmes robotiques automatisés	**6155.10** Entretenir des systèmes robotiques automatisés
6156.0 Installer Et Entretenir Des Paliers, Des Joints D'étanchéité Et Des Garnitures	**6156.01** Installer des garnitures, des paliers et des joints mécaniques	**6156.02** Entretenir des garnitures, des paliers et des joints mécaniques	**6156.03** Installer des paliers lisses	**6156.04** Entretenir des paliers lisses	**6156.05** Installer des logements de palier
	6156.06 Entretenir des logements de palier	**6156.07** Préparer et ajuster des paliers spéciaux	**6156.08** Entretenir des paliers spéciaux	**6156.09** Installer des joints d'étanchéité	**6156.10** Choisir et appliquer des scellants chimiques
	6156.11 Inspecter et enlever des garnitures extérieures et intérieures	**6156.12** Choisir et installer des garnitures extérieures et intérieures			

6157.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Tuyauterie Et Des Appareils De Robinetterie	**6157.01** Installer des tuyaux, des tubes, des flexibles et des supports	**6157.02** Installer des raccords spéciaux	**6157.03** Inspecter et remplacer des raccords spéciaux	**6157.04** Choisir et installer des raccords à compression et des coupleurs	**6157.05** Installer des appareils de robinetterie spéciaux
	6157.06 Entretenir des appareils de robinetterie spéciaux				
6158.0 Installer Et Entretenir Des Ventilateurs Et Des Soufflantes	**6158.01** Installer des ventilateurs et des soufflantes mono- étagés et multi- étagés	**6158.02** Inspecter, remplacer et entretenir des ventilateurs et des soufflantes mono- étagés et multi- étagés	**6158.03** Installer des systèmes de captage de la poussière et des systèmes connexes	**6158.04** Entretenir des systèmes de captage de la poussière	**6158.05** Détecter des problèmes des ventilateurs et des soufflantes
	6158.06 Entretenir les commandes de ventilateurs et de soufflantes				

6159.0 Installer Et Entretenir Des Commandes Électriques Et Électroniques	**6159.01** Utiliser des dispositifs de verrouillage	**6159.02** Utiliser des automates programmables et des processeurs	**6159.03** Installer des actionneurs	**6159.04** Entretenir des actionneurs	**6159.05** Dépanner les systèmes électriques et électroniques
6160.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes Pneumatiques	**6160.01** Installer des systèmes pneumatiques	**6160.02** Entretenir des systèmes pneumatiques	**6160.03** Installer et entretenir des soupapes de commande à action proportionnelle et des régulateurs de pression	**6160.04** Installer et entretenir des dispositifs de régulation	**6160.05** Installer et entretenir des actionneurs linéaires et rotatifs
6161.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes Hydrauliques	**6161.01** Installer des systèmes hydrauliques et leurs composants	**6161.02** Entretenir des systèmes hydrauliques et leurs composants	**6161.03** Choisir et utiliser des fluides hydrauliques	**6161.04** Installer des groupes moteurs et le matériel connexe	**6161.05** Entretenir des groupes moteurs et le matériel connexe
	6161.06 Installer des soupapes de commande manuelles et électroniques	**6161.07** Entretenir des soupapes de commande manuelles et électroniques	**6161.08** Installer des actionneurs hydrauliques	**6161.09** Entretenir des actionneurs hydrauliques	

6162.0 Installer Et Entretenir Des Systèmes De Production D'énergie	**6162.01** Installer des turbines	**6162.02** Entretenir des turbines	**6162.03** Installer du matériel nucléaire et ses composants	**6162.04** Entretenir des systèmes nucléaires et leurs composants	**6162.05** Installer des systèmes de cogénération et leurs composants
	6162.06 Entretenir des systèmes de cogénération et leurs composants	**6162.07** Installer des génératrices et leurs composants	**6162.08** Entretenir des génératrices et leurs composants		
6163.0 Effectuer L'entretien Préventif Et Prédictif	**6163.01** Effectuer l'entretien prédictif	**6163.02** Effectuer des essais non destructifs	**6163.03** Programmer les activités d'entretien	**6163.04** Prévoir les pannes de matériel	**6163.05** Déterminer les composants usés ou défectueux

Remarques

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au :** 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :** Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario **et/ou consultez le guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :** sceau-rouge.ca

Métiers spécialisés Ontario